

PARTICIPER AUX ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

PRÉSENTATION DE LA CERTIFICATION

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles RNCP avec le N°42821 jusqu'au 14/12/24.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6214/>

OBJECTIFS

Le décret n° 2022-592 du 20 avril 2022 établit une carte professionnelle dédiée à la surveillance lors de manifestations sportives, culturelles, récréatives ou économiques regroupant plus de 300 personnes. Cette initiative vise à répondre aux besoins spécifiques des grands événements tels que la Coupe du monde de rugby 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. La spécialité en sécurité privée associée à cette carte permet d'adapter les savoir-faire aux missions spécifiques à ces manifestations.

Les agents titulaires de cette carte ont pour mission de garantir la sécurité des personnes et des biens dans des espaces publics et privés, en utilisant, si nécessaire, des moyens de surveillance électronique. Ils agissent sous la supervision d'un responsable hiérarchique direct ou délégué (chef d'équipe ou chef de poste). Toutefois, cette carte est limitée à l'exercice d'activités dans le cadre des manifestations mentionnées et ne permet pas d'intervenir dans d'autres contextes. Les titulaires peuvent néanmoins élargir leurs compétences en suivant des formations complémentaires pour accéder à la spécialité « surveillance et gardiennage ».

Compétences attestées :

- Contrôle des accès, rondes de sécurité et filtrage des personnes.
- Alerte de la hiérarchie et des équipes d'intervention en cas de problème.
- Secours aux personnes et intervention de premier niveau face aux incidents ou dysfonctionnements.
- Inspection visuelle des bagages et palpations de sécurité.
- Gestion des situations conflictuelles ou à risques aggravés.
- Vigilance accrue face aux menaces terroristes et participation aux actions de secours ou d'urgence.

Les compétences de ces agents s'appuient sur celles des agents de prévention et de sécurité, mais sont spécifiquement orientées vers les exigences du secteur événementiel. Ils participent à la protection, à la prévention, à l'alerte et aux secours dans le respect du cadre réglementaire défini par l'arrêté du 13 mai 2022 et ses éventuelles mises à jour.

Grâce à leur formation et leur spécialisation, ces agents jouent un rôle clé dans la sécurisation des grands événements de plus de 300 personnes, contribuant à un environnement sûr et structuré pour tous les participants.

PUBLIC CIBLE

- Etudiants s'inscrivant sur la plateforme France Travail
- Retraité s'inscrivant sur la plateforme France Travail

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- 929 personnes formées
- 84% de réussite sur l'année 2023



DURÉE

106 Heures de formation réglementaires.

71 Heures en centre.

35 Heures en Distanciel.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter la référente handicap :

Anne-Isabelle ROLLAND
anne-isabelle.rolland@envergure.eu



TARIF

Formation gratuite pour les bénéficiaires et financée par France Travail

PARTICIPER AUX ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ DES GRANDS ÉVÉNEMENTS



LIEUX DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

PARIS 12
Drancy
Sarcelles
Choisy

<https://drive.google.com/drive/folders/1sTYfZKXjmdszU7nV0LCFRRXReHai8OtV>



COMMENT S'INSCRIRE

Le positionnement en formation est réalisé par les conseillers France Travail via le liens suivant :

<https://www.pole-emploi.fr/actualites/le-dossier/services-a-la-personne/securite-1/metiers-securite-acces-etudiants.html>

MISSIONS ET/OU ACTIVITÉS RELATIVES AU MÉTIER DU TITRE PROFESSIONNEL

L'agent qui participe aux activités privées de sécurité des grands événements pour la sécurité des personnes et des biens dans les espaces publics et privés, y compris avec des moyens de surveillance électronique, visant uniquement l'exercice d'une activité privée de sécurité liée à la surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles ou économiques rassemblant plus de 300 personnes. Dans ce contexte, il prend part aux missions :

- de filtrage des personnes (contrôle d'accès, rondes de sécurité).
- d'alerte de sa hiérarchie et des équipes d'intervention.
- de secours aux personnes.
- d'intervention de premier niveau faisant suite à un dysfonctionnement, un événement ou un incident

Il ne peut opérer seul et ne peut être considéré comme un agent de prévention et de sécurité pouvant opérer pleinement.

MOYENS TECHNIQUES

Espace de formation

- Salles spacieuses et équipées pour l'apprentissage théorique, adaptées à l'accueil des groupes d'apprenants.
- Bureaux pour les formateurs ou le personnel administratif en charge de la formation.
- Zones dédiées aux exercices pratiques et simulations, pour recréer des conditions réelles d'intervention.
- Espace de détente ou de pause pour les apprenants

Équipements numériques

- **Ordinateurs** pour les formateurs et les apprenants, permettant l'accès aux ressources numériques et aux plateformes en ligne.
- **Vidéoprojecteurs** et écrans pour les présentations collectives et les démonstrations en salle.
- **Tablettes numériques** pour les simulations interactives et exercices pratiques.
- **Connexion Internet haut débit** pour un accès fluide aux plateformes Digital Learning et aux ressources en ligne.
- **Imprimante multifonctions** pour la production de documents pédagogiques et administratifs.
- **Plateforme de e-learning**

Infrastructure technique spécialisée

- **PC Sécurité (Poste Centrale de Sécurité)** : Système de télésurveillance fonctionnel pour les simulations.
- Systèmes d'alarme et de gestion des incidents.
Outils de gestion des contrôles d'accès et de rondes électroniques.

PRÉREQUIS DE NIVEAU

- Être en possession d'un numéro d'Autorisation préalable délivré par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) pour l'entrée en formation, en cours de validité.
- Niveau 3 validé (Diplôme Brevet du collège à minima).
- Bonne compréhension écrite et orale et bonne élocution – niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues. (Pour les ressortissants étrangers)
- Accepter les horaires décalés, le travail de nuit et le week-end.
- Posséder un ordinateur et une bonne connexion internet. Être autonome dans sa pratique digitale

PARTICIPER AUX ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ DES GRANDS ÉVÉNEMENTS



CONTACT

Najat Chamali

SUPERVISEUR PÔLE SÉCURITÉ •
ENVERGURE TORCY

najat.chamali@envergure.eu
Tél : 07 77 26 86 74

SOTO Flora

COORDINATRICE DE FORMATION
PÔLE SÉCURITÉ ENVERGURE

flora.soto@envergure.eu
Tél : 07 56 18 19 00

DA SILVA Monique

CHARGÉE DE MISSION

Monique.dasilva@envergure.eu
Tél : 07 56 18 11 67

ENVERGURE SAS
23 Rue Olivier Métra
75020 PARIS
Téléphone : 03 83 31 29 37
Email : contact@envergure.eu
www.envergure.eu

Siret : 530 149 038 00032
Code APE : 8559A

Organisme de formation enregistré sous le
numéro 11.75.47.23775 auprès de la
préfecture d'Île-de-France
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État
Date de mise à jour : V2 - xx/11/2024

CONTENU / MODULES

MODULES PREVENTION SECURITE : 175 HEURES

- UV 1 – Module Secourisme. 14 heures
- UV 2 – Module environnement juridique. 21 heures/ Valeurs de la république incluses
- UV 3 – Module gestion des conflits. 14 heures
- UV 4 – Module stratégique. 8 heures
- UV 6 – Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier. 7 heures
- UV 7 – Module sensibilisation aux Risques terroristes. 13 heures
- UV 8 – Module professionnel. 45 heures
- UV 9 – Module Palpation de sécurité et inspection des bagages. 7 heures
- UV 12 – Module événementiel spécifique. 7 heures
- UV 13 – Module gestion des situations conflictuelles dégradées. 7 heures

- Évaluations passées en cours de formation
 - Mises en situation critériées
- Examen PSGE 7 HEURES

MÉTHODES MOBILISÉES

Utilisation de moyens pédagogiques adaptés

La formation doit être appuyée par des outils pédagogiques modernes et réglementaires :

- Manuels de formation conformes aux normes réglementaires.
- Documents réglementaires officiels : Code de sécurité intérieure, guides pratiques, etc.
- Présentations multimédias (PowerPoint, vidéos pédagogiques).
- Fiches d'exercices pratiques et études de cas.
- Outils de suivi pédagogique pour les évaluations et retours personnalisés.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les formateurs doivent être habilités et disposer des qualifications nécessaires pour enseigner chaque module.

Le formateur accompagne les travaux individuels et de groupe, évalue la compréhension en cours de formation, réalise les ajustements en termes d'individualisation.

Les outils de suivi et d'accompagnement :

- Feuilles de présences signées par demi-journée
- Évaluations en Cours de Formation (UV 1 à 15) tout au long du parcours
- Examen blanc via la plate form du certificateur ADEF
- Bilan intermédiaire
- Questionnaire de satisfaction

INSERTION PROFESSIONNELLE

Secteurs d'activités :

Évènementiel : manifestations sportives, grands événements

Personnels liés à la réglementation en interne , type discothèque

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire de la certification d'agent de prévention en événementiel peut exercer dans le domaine de la sécurité privée événementielle : encadrement de manifestations sportives, culturelles, associatives et récréatives.

Code(s) ROME :

K2503 - Sécurité et surveillance privées

